GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

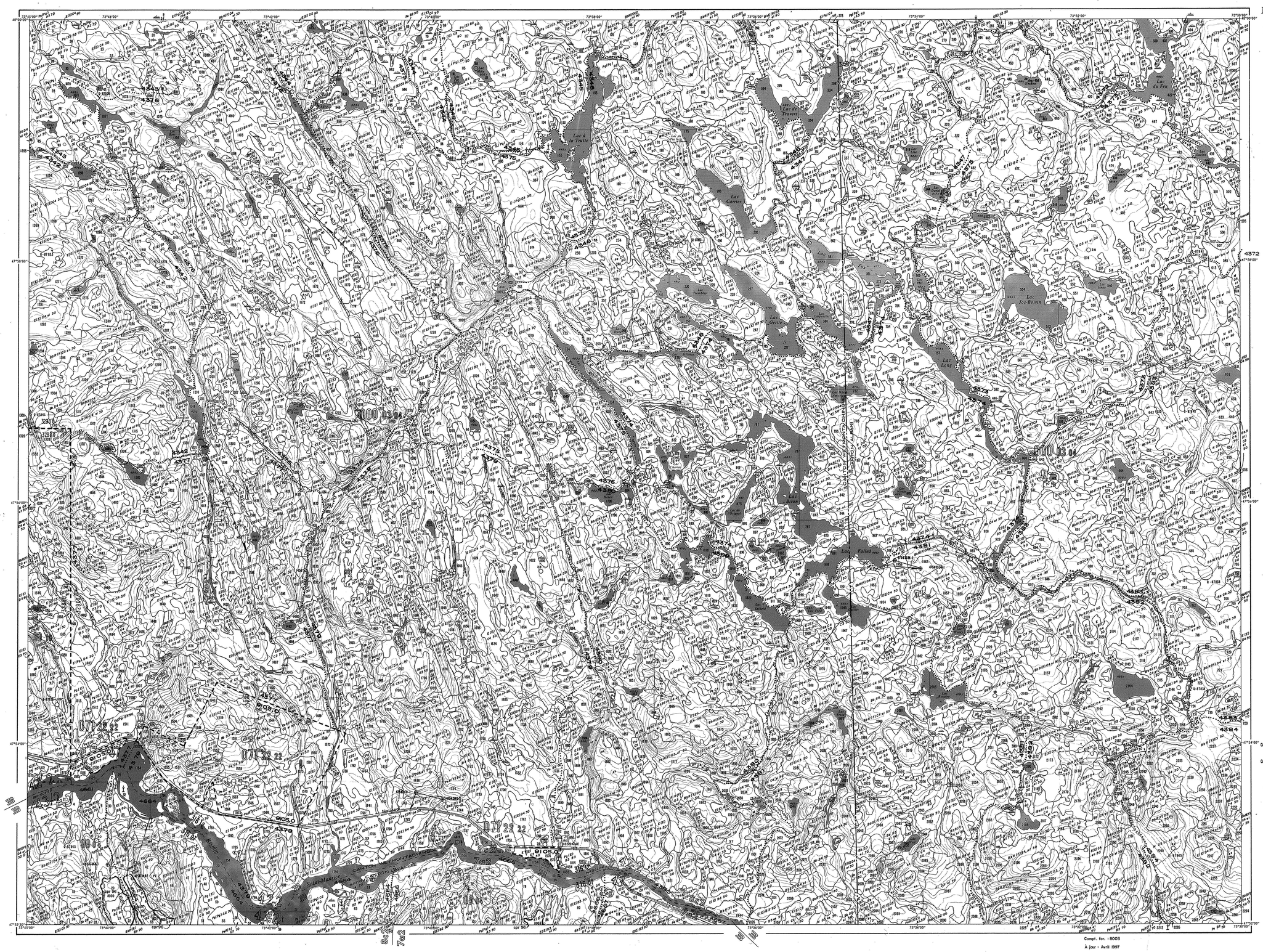

Compt. for. : 8003

À jour : Avril 1997

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par travées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à blanc ..... cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cd
Coupe de jardinage ..... cj
Coupe de conversion (ou à plat) cc
Plantation à reserve ..... pr
Plantation en récipients ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Reboisement total ..... rt
Répété dans les zones basses (assèche libres) ..... rtl

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 mélèze (laricin)
— — 7 pruche (canadienne)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinon rouge occupent plus de 75% de la portée-tiges)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinon blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 pin rouge
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — 1 thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — 1 thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — 1 thuya (cèdre)
— — — 2 mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin sylvestre
— — — (le pin sylvestre occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — 1 thuya (cèdre)
— — — 2 mélèze
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — 4 pin gris
— — — 5 pin sylvestre
— — — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendresse	Tendresse
	Hauteur	Densité
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec pin blanc	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec pin rouge	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec résineux	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec pin rouge	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec résineux (épinette blanche ou rouge)	Bb (h)	Bb (d)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire	Bb (h)	Bb (d)
— — — avec épinettes noire ou rouge	Bb (h)	Bb (d)
— — — avec pin gris	Bb (h)	Bb (d)
— — — avec pin rouge	Bb (h)	Bb (d)
— — — avec résineux	Bb (h)	Bb (d)
BÉTULAIE à bouleau jaune avec résineux	Bj (h)	Bj (d)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Pj (h)	Pj (d)
— — — avec pin rouge	Pj (h)	Pj (d)
Peuplerie avec sapin	Pe (h)	Pe (d)
— — — avec pin gris	Pe (h)	Pe (d)
— — — avec pin blanc	Pe (h)	Pe (d)
— — — avec pin rouge	Pe (h)	Pe (d)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (h)	Pe (d)
— — — avec résineux	Pe (h)	Pe (d)
Cédrière rouge résineux	Cr (h)	Cr (d)
Cédrière à feuillus	Cf (h)	Cf (d)
— — — sur station humide	Mf (h)	Mf (d)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Peuplier faux-tremble
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — bouleaux jaunes
Peupleraie
Cédrière rouge
Cédrière à feuillus
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences tolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'amérique

	F	
	Fr	
	Fr	
	Fr	
	Pt	
	Bb	
	Bj	
	Pp	
	Cr	
	Cf	
	Cf	
	Cf	
	Cf	
	Cf	
	Pr	
	Pr	
	Pr	
	Pr	
	Pr	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec ..... sd
Désnudé et semi-désnudé humide ..... sh
Autoroute ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... T
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en dépérissement ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisseur légère cl
Coupe partielle ..... cr
Feuillage légère ..... fl
Brulé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 18.50 % ⊕ 19.8 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brulis ..... br
Chablis totale ..... ch
Chablis partielle ..... cp
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (sans)	0-30 ans
10	31-40 ans
20	41-60 ans
30	61-80 ans
40	81-100 ans
50	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70	70-30 (ans)
80	80-30 ans
90	90-30 ans
100	100-30 ans
110	110-70 ans

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: (Plus d'dominance de haut: tolérants majorité des tiges ainsi: Ouf 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges ainsi: 0-60 ans.
Vieuxeux inéquienne: Plus d'dominance de haut: tolérants majorité des tiges ainsi plus de 60 ans. Autres peuplements majorité des tiges ainsi plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 75%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOR. INTERNATIONAL LTÉE.
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING-FOR.
SIGNATURE

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 75 %	++
Abrupte	76 % et plus	+++

Superficie entourée de pentes > 76 % ..... ⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 80 C3 rp 50 C6 — S: résolution; C3: classe de pente; rp: classe d'âge; 50: classe de hauteur; C6: classe de densité; S: sous groupe d'essences; rp: groupement d'essences

R C6 cr 60 D1 — R: classe de perte; C6: classe d'âge; cr: cause de l'origine; 60: classe de hauteur; D1: classe de densité; R: type de couvert

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière : Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 43
Unité d'aménagement ..... -2
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion ..... 000°03'04"
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 316 12*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32900*
Division de recensement 43
Municipalité
Cadastre
Porcelle 4383*
Région écologique 8e2*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-1	32-A-4	32-A-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-16	31-P-13	31-P-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-9	31-P-12	31-P-11	

31 P/13 N.E.